

République Française

**Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron**

Conseil municipal

Séance du lundi 15 mai 2023

Extrait du registre des délibérations

Le lundi quinze mai deux mille vingt- trois, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 9 mai 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Marie-Anne EON, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Elodie RAYMOND

Absents(tes) excusée(s) : M.M Kevin DOFAL, Gérard DOMINÉ (pouvoir à Jacky LECHÂBLE), Sylvie FILATRE (pouvoir à Marie-Anne EON), Catherine GUIBERT (pouvoir à Isabelle L'HOMME), Léna MONNIER, Viviane SAINT-DENIS

Madame Marie-Anne EON est élue secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2023-15/05-11 Finances/ Séjour d'été au Lac de Trémelin /Coût pour les familles

Un séjour d'été au Lac de Trémelin, est prévu pour 16 enfants, du 16 au 18 août 2023. Trois animateurs accompagneront les enfants pour ce séjour.

Les objectifs du séjour sont :

Développer l'autonomie des enfants.

- Participation à la préparation des repas.
- Participation aux différentes tâches quotidiennes.
- Etre autonome dans la gestion de ses affaires personnelles et dans ses temps de vie quotidienne personnel.

La découverte de nouvelles activités

- Découverte de la forêt de Brocéliande.
- Découverte des activités nautiques
- Découverte de la vie sous tente

Budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
		Coût total	1 559.78 €
		Coût / jeune : 97.50 € x 16	
Hébergement – camping	256.32 €	Subvention CAF	345.60 €
		0,58 € x 8enfants x 3 jours x 10 h	139.20 €
		0.86 €x 8 enfants x 3 jours x 10 h	206.40 €
Alimentation (7€ x3x19)	399.00 €	Participation communale	1 563.57 €
		Anim. 1 : 19.56 € x 9 h x 3 jours	528.12 €
		Anim. 2 : 19.44 € x 9 h x 3 jours	524.88 €
Activités	512.00 €	Anim. 3 : 18.91 € x 9 h x 3 jours	510.57 €
Masse salariale, 3 animateurs	2 301.63 €		
Anim. 1 : 19.561 € x 11 h x 3 jours	645.48 €		
Anim. 2 : 19.44 € x 11 h x 3 jours	641.52 €		
Anim. 3 : 18.91 € x 11 h x 3 jours	624.03 €		
Nuitées des animateurs :			
65.10 € x 2 nuits x 3 animateurs	390.60 €		
TOTAL	3 468.95 €	TOTAL	3 468.95 €

Tarif en fonction du quotient familial		
inf 500 (-25%)		73.50
501-800 (-15%)		83.00
801-1200 (-5%)		92.50
1201-1600 ou FA		97.50
1601-2500 (+5%)		102.50
2501-3000 (+15%)		112.00
Sup 3000 (+25%)		121.50

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Fixe** le coût moyen de la participation famille à **97.50 €** par enfant pour le séjour au « Lac de Trémelin » du 16 au 18 août 2023
- ✓ **Fixe** les tarifs en fonction du quotient familial tel que présentés ci-dessus
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à exécuter cette décision et à signer tout document se rapportant à cet objet.

Fait lesdits jour mois et an
 Pour extrait certifié conforme,
 Le Maire, Jacky LECHÂBLE

